

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 4 février 2020** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère
Monsieur Jason Tousignant, conseiller
Madame Carole Plamondon, conseillère
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

Est absent :

Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation de la directrice générale et secrétaire-trésorière
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal
6. Finances
 - 6.1 Revenus
 - 6.2 Dépenses
7. Carte Visa Desjardins
8. Frais d'association, de formation et de congrès
9. Rapport incendie 2019 - Schéma de couverture de risques
10. Rapport des élus
11. Correspondances
12. Varia
 - 12.1 Emploi d'été canada - Camp de jour 2020
 - 12.2 Avis de motion : Règlement #368-2020 modifiant le règlement #367-2019 établissant un programme de revitalisation du territoire
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

14-02-20

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. ASSERMENTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, soussignée, Dominique Lapointe, m'engage à exercer ma fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière conformément à la Loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la municipalité, des habitants et des contribuables qui la compose.

Et j'ai signé à Parisville, ce 4 février 2020

Dominique Lapointe
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Assermentée devant moi à Parisville ce 4 février 2020

Maurice Grimard
Maire

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions:

- Nil

15-02-20

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 14 janvier 2020 soit adopté avec le tableau des dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

6. FINANCES

6.1. REVENUS

Le rapport des revenus du mois précédent a été déposé au conseil pour un montant total de 6 329.34\$ incluant les revenus de perception.

16-02-20

6.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité:

Janvier 2020

- FOURNISSEURS: 64 845.67\$
- SALAIRES: 13 039.76\$

ADOPTÉE

17-02-20

7. CARTE VISA DESJARDINS

CONSIDÉRANT la nomination de madame Dominique Lapointe à titre de directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville bénéficie actuellement d'une carte de crédit limité à 3 000\$ contrôlée par la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Carole Plamondon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

- Que la directrice générale soit autorisée à présenter à Visa Desjardins une demande d'émission d'une carte de crédit affaires au nom de la municipalité de Parisville;
- Que la directrice générale soit autorisée à signer au nom de la municipalité tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes;
- Que la directrice générale soit nommée gestionnaire du compte en remplacement de Mme Carine Neault et que la carte émise au nom de cette dernière soit annulée.

ADOPTÉE

18-02-20

8. FRAIS D'ASSOCIATION, DE FORMATION ET DE CONGRÈS

CONSIDÉRANT QU'il est prévu au budget que la directrice générale adhère annuellement à l'ADMQ au montant de 477\$, et à l'assurance responsabilité au montant de 375\$ (tx incluses);

CONSIDÉRANT QU'il serait également important que la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe adhère aussi à l'ADMQ au montant de 440\$ comme 2e membre afin de favoriser la formation en continue;

CONSIDÉRANT QU'il est également prévu que la directrice générale puisse assister au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin 2020, au Centre des congrès de Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe à cotiser à l'ADMQ pour 2020, de s'inscrire à des programmes de formation en ligne et aux ateliers complémentaires, sous approbation préalable du conseil et de procéder à l'inscription et aux réservations nécessaires pour le congrès 2020 de l'ADMQ.

Que les frais d'inscription soient payés par la municipalité, les frais de déplacement, d'hébergement, de stationnement et autres dépenses réellement encourues, soient remboursés sur présentation de pièces justificatives (selon le règlement et les sommes budgétées).

ADOPTÉE

19-02-20

9. RAPPORT INCENDIE 2019 - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie requiert un rapport annuel d'activité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé le rapport annuel d'activité auprès des membres du Conseil municipal pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adopter le rapport annuel du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'année 2019 et d'autoriser son dépôt au Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB).

ADOPTÉE

10. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

Mot du Maire:

Lors de la séance du conseil du mois de janvier, le conseil a accepté la démission de Mme Carine Neault, directrice générale & secrétaire-trésorière de la municipalité de Parisville.

Je tiens, au nom du conseil, à remercier madame Neault pour son travail, sa compétence et sa loyauté envers le conseil et la population.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans sa nouvelle responsabilité de directrice générale de la municipalité de Sainte-Françoise.

11. CORRESPONDANCES

La liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance est déposée.

Lettre de remerciements à Carine Neault

12. VARIA

20-02-20

12.1. EMPLOI D'ÉTÉ CANADA - CAMP DE JOUR 2020

CONSIDÉRANT QU'Emplois d'été Canada (EÉC) accorde une aide financière aux employeurs du secteur public afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans et accepte les demandes pour le programme EÉC jusqu'au 24 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déposer une demande de subvention dans le cadre du camp de jour pour la saison 2020 dont elle est responsable;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

d'autoriser la directrice générale à présenter une demande de financement au programme d'Emplois d'été Canada pour des emplois en animation dans le cadre du Camp de jour pour la saison 2020.

ADOPTÉE

21-02-20

12.2. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT #368-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #367-2019 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Je, Marie-Blanche L'Hérault, conseillère #4, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement #368-2020 modifiant le règlement #367-2019 établissant un programme de revitalisation du territoire. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Grimard, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions sur les sujets suivants :

- Droit de passage local piste de VTT - Monsieur Fernand Auger, Monsieur Alain Pérusse
- Crédit pour les rénovations - Monsieur Alain Pérusse

22-02-20

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur René Guimond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h10 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 10 mars 2020.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. Maurice Grimard, maire

**Mme Dominique Lapointe, directrice
générale et secrétaire-trésorière**